



Contestation d'une caution déjà reversée

Par **camille**, le **27/12/2007** à **04:44**

Bonjour,rnrnj'ai quitté une location le 10 octobre dernier suite à l'acquisition d'une maison.rnrnLors de l'état des lieux mon propriétaire m'a facturé un tas de prestations de façon très aléatoire (ex : 143 € la remise en état de 2 pans de murs sur lesquels mon fils avait porté des coups de crayons alors que du papier peint de cette même tapisserie était disponible - tapisserie laissée par ses soins dans notre grenier -, ou bien alors 60 € de remise en état d'une chambre qu'on a pas pû utiliser alors qu'on était encore locataires, etc) et tout ça sans justificatifs aucuns.rnrnJ'aurais aimé savoir quels sont mes recours pour éventuellement contester la caution qu'il nous a déjà reversé (chèque pas encore encaissé de notre part) partant du principe qu'on est en accord avec lui et lui permettant selon ses dires de solder ses comptes ?rnrnMerci par avance de votre réponse